



L'ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE

Références BSP 200.2
date 13/05/2024

L'ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE



Objectif :

Prendre en charge une victime
en arrêt cardio-respiratoire
les particularités sur le secteur BSPP

Informations à connaître lors d'un ACR secteur BSPP



Détection de l' ACR à la prise d'appel:

- Opérateur 18 , qui fait débuter la RCP et envoie 2 engins de prompt secours au départ des secours, reste en ligne jusqu'à l'arrivée du 1^{er} engin;
- Simultanément, un appel radio émanant du CO sous la forme:
« Urgent, urgent, urgent, ici le canal état-major, à tout engin disponible ou en transport hôpital, à proximité de telle adresse, rendez-compte de la prise en charge d'un ACR, fin du silence radio »

EDP SAV

EDP SAV

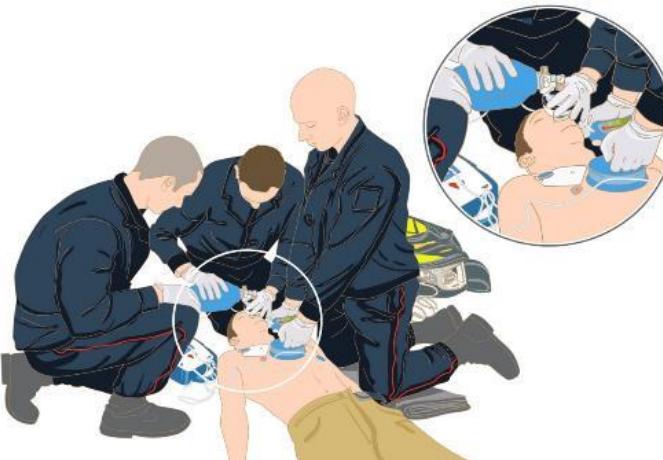


EDP SAV

EDP SAV

DE SAV

Informations à connaître lors d'un ACR secteur BSPP



Sur le terrain:

- **Détection de l'ACR: chez l'inconscient** appréciation de la ventilation et de la circulation simultanément
- MCE effectuée jusqu'à l'arrivée de l'équipe médicale
- Interdiction de reprendre le pouls
- Cas de l'ACR en cours de PEC dans le contexte d'une douleur thoracique:
 - Pas de réalisation du bilan primaire (hypothèse d'une fibrillation en présence des secours)
 - Mode DSA du DGT7 immédiatement pour CEE sans délai
 - Début du massage cardiaque
- **Pas plus de 5 secondes** pour l'arrêt du massage pendant les insufflations
- Rotation des équipiers au MCE pendant l'analyse

L'ARRÊT CARDIO-RESPIRAIRE



Conclusion :

